

Comment agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste au service de la démocratie ?



Catégorie

Travaux et auditions

Date de publication

Publiée le 06/11/2023

Saisine liée :

[Agir pour une information fiable, indépendante et pluraliste au service de la démocratie](#)

Formation de travail liée :

[Commission Éducation, culture et communication](#)

Chapeau

*Le monde des médias fait aujourd'hui face à de nombreux défis : intelligence artificielle, algorithmes, fake news, éducation aux médias et à l'information, accès et exercice du métier de journaliste, ingérences étrangères et manipulations de l'information... Le droit des citoyens à une information fiable, indépendante et pluraliste, qui est un fondement de notre démocratie, paraît plus que jamais remis en question. **Dans ce contexte, et concomitamment aux Etats Généraux de l'Information (EGI), le CESE lance ses travaux pour une action en faveur d'une information fiable, indépendante et pluraliste au service de la démocratie.***

Corps

Qu'est ce que le droit à l'information ?

Consacré par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, le droit à l'information est tout autant **le droit d'être informé que le droit d'informer**. L'accès à une information rigoureuse, fiable, indépendante et pluraliste est l'un des fondements de la démocratie. Il favorise le lien social, assure la qualité du débat public et permet à chacun et chacune d'exercer pleinement et en toute lucidité sa citoyenneté. C'est d'autant plus important dans un contexte international où [le régime politique démocratique demeure minoritaire parmi l'ensemble des régimes politiques](#) et qu'il peut être remis en question dans certains pays où il est ancré.

Des médias en pleine mutation

L'essor des plateformes numériques et des réseaux sociaux a bouleversé en profondeur la vie des citoyennes et des citoyens, mais aussi le monde des médias. **Les médias dits "traditionnels", qu'ils soient écrits ou audiovisuels, voient aujourd'hui remis en question leur modèle**. Les plateformes numériques et les réseaux sociaux reposent sur l' "économie de l'attention", c'est-à-dire comment monopoliser l'attention du plus grand nombre dans le but de générer des recettes publicitaires. Les algorithmes et l'intelligence artificielle travaillent alors à proposer aux utilisateurs et utilisatrices des recommandations de contenus qui correspondent à leurs préférences et à leurs représentations du monde, permettant alors **la manipulation des opinions**.

En plus de cette "économie de l'attention", **les journalistes ne sont aujourd'hui plus les seuls à produire, traiter et relayer des informations** : chacun et chacune peut à présent y participer sur Internet, brouillant ainsi les frontières du monde de l'information et la définition de ce qu'est un média.

Vers une information fiable, indépendante et pluraliste

Dans ce contexte, le Président de la République a lancé les *Etats Généraux de l'information (EGI)* et les a placés sous la responsabilité d'un comité de pilotage indépendant. Leur objectif est clairement défini dans la lettre de mission adressée par le Président de la République :

« Les EGI doivent apporter des réponses ambitieuses, audacieuses et concrètes à ces enjeux nouveaux : les innovations technologiques, notamment l'intelligence artificielle ; l'évolution des modèles économiques des acteurs ; l'exercice de la fonction citoyenne à l'ère du numérique ; l'éducation aux médias et à l'information ; les conditions d'accès au métier de journaliste et son exercice ; la lutte contre les ingérences étrangères et les manipulations de l'information ; le rôle de l'État et de la régulation ».

Le CESE a décidé de participer activement à ces Etats Généraux de l'Information (EGI) qui invitent les citoyennes et citoyens à s'exprimer et à contribuer à l'élaboration du diagnostic et à la formulation des propositions, et contribuera pour ce faire à travers deux modalités :

- **L'élaboration d'un avis** et de préconisations pour une information fiable, indépendante et pluraliste au service de la démocratie. Deux priorités guideront les travaux : **comment garantir l'indépendance de**

l'information et comment retrouver la confiance en l'information.

- Le lancement **d'une grande consultation citoyenne à laquelle l'ensemble des citoyennes et citoyens ont été invités à participer.**

© - copyright CESE - Mai 2024